

(L'Association Nationale des Usagers Paysans de Colombie - Asociación Nacional de Usuarios Campesinos de Colombia - s'adresse dans une lettre ouverte aux autorités du pays pour dénoncer les abus dont sont victimes les paysans par suite des agissements des grands propriétaires et des forces de l'ordre) (Note DIAL).

Monsieur Misael Pastrana Borrero
président de la République,

Messieurs les Ministres
des ministères concernés,

Monsieur le Procureur Général de la Nation,

Devant la grave situation de misère et d'insécurité sociale que connaît la paysannerie colombienne et qui s'aggrave en raison de l'incapacité de la classe dirigeante à prendre des décisions permettant d'aboutir à des solutions concrètes, nous sommes dans l'obligation d'exposer une nouvelle fois à ceux qui président aux destinées de l'Etat, ce qui suit.

1- Créée par le décret 755 promulgué le 2 mai 1967 par le Gouvernement de la Nation, l'Association Nationale des Usagers Paysans a été reconnue pour des "motifs sociaux". Mais il ne suffit pas d'organiser des services en faveur de la paysannerie en général ou de chaque paysan en particulier, il faut le faire avec les paysans.

Pour des "motifs économiques": en raison des déficiences de la structure de la propriété de la terre grâce à laquelle le grand propriétaire récolte le fruit du travail de l'ouvrier agricole, du petit fermier et du métayer.

Pour des "motifs politiques": en organisant les paysans, en les habituant à avoir des initiatives et à donner leur opinion, nous leur offrons la possibilité de prendre des décisions concernant des affaires d'intérêt public. Ainsi pourra naître une véritable opinion formée dans le sens de la collaboration et de l'appui aux grandes entreprises oeuvrant pour le bien commun, ou dans le sens de la critique et de l'opposition aux entreprises allant à contre-courant de l'intérêt national.

2- Consciente d'avoir été créée pour défendre les intérêts de la paysannerie et d'agir dans la perspective des motifs ci-dessus, l'Association Nationale des Usagers Paysans de Colombie travaille à la promotion et à l'organisation des masses paysannes sur tous les plans. Après avoir enquêté sur la problématique agraire, elle arrive aux conclusions suivantes:

L'état de pauvreté et de misère dans lequel vit la paysannerie n'est pas voulu par "la Divine Providence" aux volontés de laquelle nous

devrions nous conformer, ni non plus par "l'ignorance et la paresse", ainsi qu'on voudrait nous le faire croire. Il est le résultat de l'appropriation et de la concentration de la terre et du travail, sources principales de richesse qui se trouvent entre les mains de quelques personnes, comme le montrent les statistiques officielles que nous reproduisons ici.

Sur 27.000.000 d'hectares consacrés à l'élevage, 18.000.000 d'hectares des terres les meilleures, soit 84% de ce secteur rural, sont entre les mains de 14.000 propriétaires. Du total de ces bonnes terres, 906.000 hectares sont exploités avec des moyens techniques appropriés, les quelques 17.000.000 d'hectares restants étant partagés en grandes propriétés consacrées à l'élevage extensif. A l'opposé, 756.000 familles de paysans s'entassent sur 9.000.000 d'hectares de terres de mauvaise qualité, et elles habitent de préférence sur des collines sur lesquelles la répartition des terres va de parcelles de 0,5 hectare à celles d'un maximum de 100 hectares. Cette superficie représente 16% des terres consacrées à l'élevage. C'est la démonstration d'une structure aberrante de la propriété de la terre, et c'est la cause principale de la situation difficile des paysans et de leurs critiques du système.

Un million de travailleurs agricoles, de journaliers, etc. sont soumis à l'exploitation la plus impitoyable de la part des propriétaires capitalistes, qui paient des salaires de misère pour des journées de 8 à 15 heures de travail sans aucune assistance sociale. Deux cents mille camarades fermiers et métayers sont soumis à l'exploitation de propriétaires fonciers qui ne fournissent pas le moindre effort dans la production.

La loi 1a de 1968 traite de la protection des fermiers, des métayers et assimilés, mais dans la pratique, c'est le contraire qui se produit. La démonstration en est faite par le régime des châtiments, des persécutions et des expulsions des paysans de leurs terres qui a commencé l'année même de la promulgation de la loi, et cela avec la complicité des autorités policières, judiciaires et militaires.

En conséquence, le crédit, l'assistance technique, le marché et les autres éléments qui favorisent la production sont absorbés et monopolisés par les grands propriétaires fonciers et les capitalistes. Les moyens et petits propriétaires sont privés du bénéfice de ces services et condamnés à disparaître comme tels, puisqu'ils sont mis à l'écart de la production par manque de compétence. Leur situation s'aggrave par les impôts directs ou indirects, par l'élévation de l'indice des estimations et des continuelles réévaluations du cadastre, des revenus et des patrimoines, par l'augmentation du prix des engrais, du fil de fer barbelé, des outils, etc.; les quelques paysans qui obtiennent des crédits doivent payer des intérêts de l'ordre de 12 à 14%.

Dans ces conditions, les moyens et petits propriétaires ne peuvent honorer leurs traites et ils finissent par tomber sous la coupe de ceux qui rachètent leurs terres, comme le font tous les jours la Caisse Agricole, la Banque Cafetero, la Banque Guanadero et l'Institut Colombien de la Réforme Agraire - INCORA. Ces paysans vont ensuite grossir les rangs des chômeurs.

3- Les devoirs de l'Etat

D'après la Constitution de la Nation et les lois qui découlent de ces principes, il apparait clairement que l'Etat et le Gouvernement ont le devoir et l'obligation de veiller à la sécurité sociale et, par conséquent, de doter les habitants du pays de tous les services adéquats.

Remplir ce mandat reçu de la Constitution consiste à attribuer des terres propres à la production à 1.500.000 familles de paysans et à leur assurer des possibilités de crédit adapté, ouvert et bon marché, une assistance technique gratuite, des voies de commercialisation, des prix garantis à la récolte, une éducation, un emploi, un habitat, un régime d'assistance sociale, des routes de pénétration, des machines, etc. Il consiste également à garantir leurs droits civiques et politiques correspondant à leur dignité de personnes humaines.

4- La pratique de l'Etat

De tout cela on parle en théorie et on en écrit beaucoup, si l'on compte l'approbation de lois comme celles dites de Réforme Agraire: n° 200 de 1963, n° 100 de 1944, n° 135 de 1961, 1a de 1968 et 4a de 1972, lois qui ont eu pour effet de stabiliser et renforcer la grande propriété, et de porter atteinte à la moyenne et petite propriété. Les réalisations de l'Institut Colombien de la Réforme Agraire - INCORA en témoignent puisque son travail de douze années a consisté à acheter 339.146 hectares de terres, dont 66.000 correspondaient à des propriétés bâties, dont certaines parcelles avaient une extension d'une centaine d'hectares et dont 40% des terres achetées aux grands domaines étaient impropres à l'agriculture mais payées à des prix exorbitants. Pour les grands propriétaires, c'est là une récompense, mais pour les paysans c'est un os à ronger.

5- Les luttes de la paysannerie

Devant l'attitude démagogique et hésitante de la classe dirigeante qui, avec la complicité de l'Etat, refuse de répondre aux besoins concrets du monde rural, nous, les paysans, nous sommes dans l'obligation de prendre l'initiative d'exercer des pressions en vue de la solution définitive de chacun de nos problèmes. L'expérience de l'Association Nationale des Usagers Paysans de Colombie a pratiquement démontré, au cours de ses trois années d'existence, la véracité de ce qui vient d'être exposé, puisque, en suscitant d'un bout à l'autre du pays une lutte décisive des paysans pour la conquête de leurs droits, ceux-ci ont été victimes en retour de la répression, de la persécution, de l'emprisonnement, de la torture et même de l'assassinat, ainsi qu'en témoignent les dénonciations que nous faisons maintenant, lesquelles ont été transmises en leur temps aux autorités compétentes sans qu'à ce jour justice ait été faite.

6- Des cas concrets

SUCRE

- En février 1972, quarante policiers sont arrivés à la propriété de Nuevo Gobierno, commune de El Sitio, district de Corozal, et ils

s'en sont violemment pris à un groupe de paysans en train de travailler. Les gardiens de "l'ordre", en état d'ivresse, ont exécuté les ordres du propriétaire Efraín Iriarte en arrachant des mains des camarades paysans la machette que ceux-ci leur remettaient et en s'en servant pour les frapper dans le dos, sans compter les injures appropriées. En réponse aux protestations légitimes des paysans, les policiers ont arrêté les camarades Esteban Echeverría Aldana et Enrique Antonio Atencia, incarcérés depuis cette date sur l'ordre de la justice militaire. Un an après leur détention à Suicé, on ne sait toujours pas le sort qui sera réservé aux paysans qui veulent travailler et auxquels on propose... la prison.

- En octobre dernier, dans la propriété El Prado, commune de Palmira, district de Tolúviejo, une patrouille de police a tendu une embuscade à un groupe de paysans sans défense qui se retirait de la maison en question. L'opération s'est soldée par un bilan de six camarades gravement blessés, dont deux sont toujours hospitalisés: Fabio Erazo et Cecilio Vergara. A ce jour, aucun des responsables n'a été arrêté pour ce délit, alors que l'embuscade a été tendue sur l'ordre du Gouverneur Isaías Carriazo, du colonel Alberto Charry et du propriétaire Hernández.

- Le 8 décembre dernier, le camarade Anselmo Mendoza Tezcano a été assassiné par un caporal de la police dénommé González. Celui-ci a déchargé sa mitrailleuse sur un groupe de camarades qui se trouvaient devant la propriété El Prado et au sujet de laquelle ils avaient adressé des réclamations à l'Institut Colombien de la Réforme Agraire-INCORA depuis plus d'un an. Le caporal a déclaré qu'"on le payait" pour veiller sur les terres de M. Hernández et que cela lui était égal de "tuer du paysan", ce qu'il avait déjà fait un certain nombre de fois. A ce jour, aucun des responsables n'a été arrêté pour ce crime commis sur la personne d'un camarade et vérifié par plus de quarante personnes.

- Au début du mois de mars de cette année, les maisons de dix-huit familles paysannes de Coveñas, commune de Tolú, ont été détruites et leurs biens brûlés quand des gardiens de "l'ordre", sous le commandement d'un officier, ont retiré les planches des maisons et les ont chargées sur un camion en déclarant qu'ils allaient en faire un enclos pour combat de coqs; ils ont ensuite mis le feu au chaume, à la lingerie, aux couchages, à la nourriture et aux rares biens que possédaient ces familles. Celles-ci sont aujourd'hui dans une situation on ne peut plus misérable. Tout cela est arrivé sur l'ordre du grand propriétaire Navarro Patrón qui répond aux réclamations des paysans par le refus, la persécution et l'emprisonnement. Malgré les accusations faites par le Parquet Général et la "condamnation" infligée par les magistrats de la Chambre d'Agriculture, il ne se trouve pas de juge pour faire exécuter la sentence.

ANTIOQUIA

- Dans le district de Apartadó, au lieu-dit Cabeceras de Mulatos, le paysan Salomón Tuberquia a été assassiné le 11 février dernier par des éléments de l'Armée qui ont fait intrusion dans la Maison du Paysan où celui-ci était en train de dormir après une journée de travail. Les militaires ont appelé depuis la porte et réclamé Salomón, puis sans lui laisser le temps de finir de s'habiller, ils l'ont poussé dans la cour en lui disant de les accompagner "parce qu'il devait beaucoup". Ils l'ont emmené dans une école du lieu-dit et à l'aube, sans motif, ils l'ont tué à coups de fusil.

Le paysan Justiniano Osorno peut en témoigner, car il a été arrêté la même nuit. Malgré les dénonciations faites par l'organisation des usagers paysans et les réclamations présentées par tous les voisins, le crime demeure impuni.

- Le 11 février 1973, dans le district de Betulia, le camarade José Aristizábal, membre de la direction de l'Association des Usagers Paysans de Colombie et de l'Association départementale d'Antioquia, a été arrêté au moment où il se trouvait en discussion avec d'autres camarades dans la maison du paysan Samuel Hinostroza. La police a fouillé les gens présents et comme ils n'avaient trouvé aucune arme sur ceux qui se trouvaient là, ils ont perquisitionné la maison de M. Hinostroza. C'est alors qu'après avoir découvert un vieux fusil à pierre appartenant à ce dernier, les gardiens de "l'ordre" ont accusé José Aristizábal de port d'arme prohibé. On peut ainsi se rendre compte de ce qu'est véritablement "la justice", "l'honnêteté" dont font preuve les agents de "l'ordre" quand ils ne trouvent pas d'argument valable pour remplir leur tâche.

Actuellement, le camarade Aristizábal se trouve entre les mains de la justice militaire qui l'a condamné à 12 mois de prison sans qu'aucune preuve ait été retenue contre lui et sans autre forme de procès si ce n'est une "résolution motivée" des militaires d'Antioquia. C'est dans cette ville qu'il purge une peine prononcée pour délit d'appartenance à l'Association Nationale des Usagers Paysans de Colombie.

RISARALDA

- A Guática, le 20 février 1973, le camarade Rubén Darío Grajales Ruiz, dirigeant paysan de la zone, a été assassiné par des tueurs à gages. Les autorités de la commune (maire, juge, notaire) se sont refusées à enregistrer légalement la mort du camarade, manoeuvre accomplie de façon délibérée pour empêcher l'ouverture d'une enquête sur le cas, ainsi que la loi en fait l'obligation à ces autorités.

- A Guática, le 25 février, cinq camarades ont été arrêtés parce qu'ils appartenaient à l'Association des Usagers Paysans et condamnés par le Gouverneur à 90 jours de prison sans autre forme de procès que les fameuses "Résolutions motivées" dont se servent les autorités quand elles ne possèdent pas les preuves suffisantes pour une condamnation.

CALDAS

Au lieu-dit Guamal, district de Supía, le 16 du mois dernier, les camarades Ernesto Correa Moreno et Julio Moreno sont tombés dans une embuscade au moment où ils sortaient d'une réunion du Comité local de l'Association des Usagers Paysans. Ce lâche attentat à coups de fusil a coûté la vie au premier et causé des blessures au second. A ce jour, il n'y a pas eu la moindre enquête sur le cas. Ce fait présente une certaine similitude avec l'assassinat de Rubén Darío Grajalos, à Guática, ce qui laisse entendre qu'il existe un plan des grands propriétaires pour en finir avec les dirigeants de l'organisation paysanne qui lutte pour les droits des paysans à la campagne.

CÓRDOBA

- Vers la mi-février de cette année, dans le district de Ayapel, au lieu-dit Corinto, propriété Santa Fé, des policiers accompagnés de Raúl Cano, propriétaire de Santa Fé, ont pris le paysan Eduardo Mendoza; ils l'ont attaché à un arbre, ils l'ont arrosé d'essence et ils ont mis le feu, refrain connu pour le faire "raconter" tout ce qu'il savait. Ces sauvages manières de faire, héritées de l'époque des cavernes, sont fréquemment utilisées par les autorités, avec, quelquefois, de légères variantes comme dans le cas bien connu des quarante paysans dont on a brûlé les mains à l'acide, dans le département de Huila, même refrain connu pour les faire avouer ce qu'ils savaient.

- Dans la commune de Chuchurubi, district de Coreté, les paysans sont victimes d'une violente répression de la part de la police, qui va jusqu'à la destruction d'une récolte de riz avant la moisson. Cela est arrivé à la fin de l'année dernière, sur l'ordre d'un grand propriétaire qui revendique des titres de propriété sur des terres ayant toujours appartenu à la commune.

- L'Institut Colombien d'Elevage-ICA, qui possède à Córdoba un grand domaine de terres en friche, a fait détruire une récolte de maïs juste avant la moisson, parce que des familles de paysans avaient semé sur ces terres, poussés qu'ils étaient par la nécessité vitale (la famine) et confiants dans le fait que ces terres appartenant à l'Institut Colombien d'Elevage, c'est-à-dire à l'Etat, on les aiderait à solutionner, du moins à titre provisoire, le problème de la misère.

CESAR

Le 10 août 1972, un peloton de gardiens de l'ordre accompagnés du juge du district de Chimichagua, d'un représentant de l'Institut Colombien de la Réforme Agraire-INCORA et d'un représentant de la banque Ganadero se sont présentés à la propriété Dardanelos où vivent vingt et une familles de paysans qui s'étaient organisés en Entreprise Communautaire Dardanelos, afin de procéder à une saisie sur du bétail que des camarades avaient acheté il y a deux ans grâce à des emprunts contractés auprès de l'Institut Colombien de la Réforme Agraire-INCORA et de la banque Ganadero. Au moment de la saisie, le troupeau valait alors le double du prix initial et donc de la dette contractée. Les bêtes ont été emmenées dans la ferme d'un grand propriétaire du district de Magdalena, appartenant à la banque; là, plus de quarante têtes de bétail se sont perdues ou sont mortes par manque de soin. Tout cela est la conséquence des intrigues des propriétaires de la région contre les paysans, ainsi que des fonctionnaires de l'Institut Colombien de la Réforme Agraire, y compris le directeur du projet, car les camarades demandaient l'indépendance totale dans la marche de l'Entreprise Communautaire, comme on le leur avait promis au début en leur disant que tout était des associés de l'Entreprise, que cela dépendait de leur bonne volonté, etc. Au moment où, après deux années de travail acharné, les paysans peuvent enfin disposer d'une toute petite partie des gains réalisés à partir de leur travail afin de subvenir à l'achat de médicaments, de vêtements et de nourriture, ils sont alors accusés de toucher à "la réserve de garantie". Les paysans sont aujourd'hui menacés de se voir retirer leurs terres par l'Institut Colombien de la Réforme Agraire.

MAGDALENA

Dans les districts de Aracateca, Fundación et Ciénaga, les autorités civiles et militaires ont déclenché une très violente répression contre les paysans qui réclament les terres qui ont été achetées par l'Institut Colombien de la Réforme Agraire à la fameuse Fruitière de Seville mais qui ont été cédées à des grands propriétaires à titre locatif, alors que la plupart d'entre eux possèdent déjà de grandes superficies de terres dans cette zone et en dehors. L'Institut Colombien de la Réforme Agraire n'intervient même pas pour que ces terres soient restituées, bien que de nombreux contrats passés avec les grands propriétaires soient déjà arrivés à terme échu depuis plus d'un an. De janvier de cette année à la fin mars, 125 paysans ont été arrêtés pour le délit mentionné ci-dessus, c'est-à-dire parce qu'ils réclament des terres qui leur reviennent.

Dans les districts de Tenerife et Plato, où la plupart des terres sont couvertes de forêts et ne sont pas clôturées, les paysans qui les travaillent se voient en butte aux hostilités des grands propriétaires. Ils sont poursuivis par la police qui agit sur l'ordre des grands propriétaires, lesquels présentent des titres illégaux de propriété sur des terres qui appartiennent à l'Etat. L'Institut Colombien de la Réforme Agraire réproouve cette situation, car les propriétaires ne mettent nullement ces terres en valeur.

HUILA

Le 19 mars 1973, sept membres de la direction de l'Association Nationale des Usagers Paysans ont été arrêtés à Pitalito; six d'entre eux ont été relâchés trois jours plus tard, et le septième, le camarade Victor Félix Pastrana, est toujours maintenu en détention parce qu'il s'est refusé de donner son argent au garde F2 qui l'a arrêté. Ils ont tous été arrêtés au moment où ils donnaient un cours sur l'éducation paysanne.

BOLIVAR

Le 18 février 1973, le camarade Richard May Cabrera, président de l'Association départementale de Bolivar a été arrêté par des unités de l'Armée au cours d'un voyage en autocar entre Cartagena et Magangué. Il a été transféré à Cartagena et, sans autre forme de procès, condamné avec quatre autres camarades à 90 jours de prison en vertu de la Résolution n° 147 du Gouverneur Alvaro de Zubiria. Le délit commis? être membre de l'Association Nationale des Usagers Paysans.

Dans le district de San José, trente paysans ont été arrêtés et transférés à Cartagena, dans la prison de San Diego, où ils sont restés quinze jours à la disposition d'un juge. Ils sont accusés d'avoir exigé la mise en application de la Réforme Agraire sur des terres disponibles dans le district. Ces arrestations ont été opérées par la police et l'armée au cours du mois de février.

ARAUCA

A Saravona, en septembre de l'année dernière, plusieurs diri-

geants paysans ont été jetés en prison parce qu'ils faisaient partie de l'Association Nationale des Usagers Paysans. Les frères Raimundo et Hernando Cruz Modesto ont été condamnés à 8 mois de prison, au terme desquels ils ont été relâchés par "manque de preuves".

7- Notre position

Ce qui vient d'être dit dans ce document révèle la manière dont les programmes officiels concernant l'élevage en Colombie favorisent le groupe restreint des grands propriétaires et des capitalistes du secteur rural. Pendant ce temps, de larges couches pauvres de la paysannerie doivent se contenter des promesses démagogiques véhiculées par la presse, la radio, les fonctionnaires et les politicards.

Consciente du fait qu'il n'existe aucune détermination visant à appliquer une politique agraire favorable à la paysannerie, l'Association Nationale des Usagers Paysans de Colombie restera fidèle à sa position consistant à mettre en pratique les promesses démagogiques du Gouvernement

Puisque notre problème principal est celui de la terre, et que, conformément aux principes énoncés par le pape Jean XXIII, la terre est un bien naturel au service de tous les peuples du monde, nous ne nous relâcherons pas dans notre effort de mise en pratique de ce sage principe universel.

Avec nos salutations respectueuses.

Le Comité Exécutif de l'Association Nationale des
Usagers Paysans de Colombie

Antonio Poveda Cabrera, président
(signature illisible), membre
Noel Montenegro Sierra, membre
Jaime Vasquez Morales, membre
Arturo Isaza Correa, trésorier
Juan de Dios Torres Ruiz, secrétaire
Francisco Barrios Gomez, délégué national

En communication à

Bogota, le 5 avril 1973

Pape Paul VI
Secrétaire Général des Nations Unies
Commission Internationale des Droits de l'Homme
Presse nationale et internationale
Radio
Cardinal de Colombie
Associations et Organisations Populaires

(Traduction DIAL - En cas de reproduction,
nous vous serions obligés d'indiquer la source
DIAL)